

DESCRIPTIF : DROIT DU TRAVAIL

MD.F3

PUBLIC

- ❖ Responsables et collaborateurs des services RH
- ❖ Administration du personnel, paie, recrutement
- ❖ Toute personne souhaitant acquérir les fondamentaux ou mettre à jour ses connaissances en droit du travail

PRE-REQUIS

- ❖ Connaissance en droit social

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les risques sociaux de l'entreprise, prévenir les conflits
- Identifier ses points forts et ses points faibles permettant de mieux analyser les contours et les subtilités d'une réglementation sociale fournie

CONTENU

Les normes applicables dans une entreprise et les rapports avec les contrôleurs (3h)

- les règles d'affichage (CTNC)
- le règlement intérieur
- les conventions collectives (AIT- Convention de Branche)
- les accords d'établissement (prime de fin d'année, intéressement, prime performance, ...)

Le contrôle de l'entreprise et son accompagnement

La sanction

Le recours gracieux, le recours hiérarchique et le recours contentieux

Les contrats de travail (3h)

Les contrats à durée indéterminée

- la période d'essai (formalisation, durée, décompte, ...)
- le préavis (durée, effet de la dispense, heures de recherche d'emploi, ...)
- validité des clauses particulières (clause de mobilité, clause de non concurrence, clause de dédit formation, clause d'exclusivité, ...)
- les clauses recommandées

Les contrats à durée déterminée

- possibilités de recours au CDD
- les mentions obligatoires du contrat (selon les motifs)
- la durée de la période d'essai
- les possibilités et les formes de renouvellement
- les conséquences de l'utilisation des clauses de renouvellement
- le calcul de l'indemnité de précarité et de l'indemnité compensatrice de congés payés

Les contrats spécifiques (avantages-inconvénients)

- *temps partiel*
- *chèque emploi service*
- *cadre supérieur (délégation de pouvoir, convention de forfait)*
- *contrat unique d'apprentissage*

L'emploi local

- *le constat de carence*
- *la contestation d'embauche*
- *la sanction*

Les travailleurs étrangers et les travailleurs handicapés

DESCRIPTIF : DROIT DU TRAVAIL

MD.F3

*La procédure d'autorisation de travail
L'accompagnement du salarié
Les aides*

La rupture du contrat de travail (3h)

- procédures de licenciement (économique, disciplinaire, motif personnel)
- le licenciement d'un salarié protégé
- le départ ou la mise à la retraite
- la démission
- la rupture conventionnelle
- la transaction

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur (2h)

- Le dossier disciplinaire et la prescription
- Le pouvoir de contrôle de l'employeur et ses limites
- Avertissement, observation
- Mise à pied disciplinaire
- Mise à pied conservatoire

Les bulletins de paie (savoir contrôler un bulletin) (3h)

La fixation des salaires

- Vérification de la structure de la rémunération tout corps confondu
- vérification des classifications (grille interne)
- vérification des minima conventionnels et réglementaires

*Les éléments de rémunération exclus de l'assiette des cotisations sociales
Les déclarations sociales et le contrôle de la CAFAT
Les retenues sur salaire : compensation, avances, acompte.*

La durée du travail et l'aménagement des horaires (3h)

Les modalités particulières d'organisation du temps de travail

- le travail en continu
- les cycles de travail
- le travail de nuit
- le travail le dimanche
- les modulations annuelles du temps de travail
- l'individualisation du temps de travail
- les temps de trajet
- Astreinte

Les conséquences sociales et financières de ces organisations particulières

- Les obligations
- Les majorations

Le respect des durées maximales de travail

- la durée maximale journalière
- les durées maximales hebdomadaires
- les amplitudes maximales quotidiennes
- le repos entre deux jours de travail

Les différents congés spécifiques

Le chômage partiel

DESCRIPTIF : DROIT DU TRAVAIL

MD.F3

Les heures supplémentaires

- note de service relative à l'organisation du temps de travail
- les interdictions pour certaines catégories de travailleurs
- calcul des heures supplémentaires
- les majorations
- le contingent annuel
- les obligations de repos compensateurs (calcul, formalisme, information...)

L'obligation de sécurité de l'employeur (3h)

- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques professionnels
- Le CHSCT et l'enquête
- La procédure en référé
- La réforme des services de santé au travail et le nouveau système de suivi des salariés
- La gestion des accidents de travail et maladie professionnelle

Les relations collectives de travail (4h)

- La gestion juridique d'un conflit collectif (médiation, conciliation, protocole de fin de conflit, ordonnance d'expulsion en cas de blocage, les droits réciproques, le régime de la grève)
- Les institutions représentatives du personnel et leur rapport avec la DRH (condition de mise en place, modification, élection, moyens, contrôle, réunions)
- L'utilisation des heures de délégation
- Les accords collectifs, usage, engagement unilatéral.

Méthodes et outils pédagogiques : études de cas, exercices pratiques, supports théoriques et méthodologiques.

Livrables : attestation de stage, de formation, bilan pédagogique, support de cours.

NOM DU FORMATEUR	VULAN Aline
PRIX HT	375 000 frs
LES DATES	A définir
NOMBRE DE STAGIAIRES	6 MAXIMUM